



COMMUNIQUE DE PRESSE

TELECENTRES : BOUGEZ AUTREMENT !

Contact
Stéphanie RENAUX
Attachée de presse
04 71 46 22 78
srenaux@cg15.fr



Chaque jour à vos côtés

SOMMAIRE

- >> En chiffres p. 3
- >> 7 jours en faveur de la mobilité durable p. 4
- >> Candidature du Conseil Général p. 5
 - Le télétravail*
 - Qu'est ce qu'un télécentre ?*
 - Appel à Projets national*
- >> La caravane des entrepreneurs p. 9



[En chiffres]

>> **7^{ème} édition** de la semaine de la mobilité

>> **7 jours** en faveur de la mobilité durable

>> **440 000** télétravailleurs soit 7 % des salariés

>> **8 télécentres** cantaliens = **la moitié** des appels à projets nationaux

>> **5^{ème} édition** de la caravane des Entrepreneurs le **17 septembre 2008** à Aurillac



[7 jours en faveur de la mobilité durable]

Chaque année, **du 16 au 22 septembre, toute l'Europe se mobilise pour promouvoir des solutions de transport alternatives**. Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire coordonne cette 7ème édition avec l'ADEME, le GIE Objectif transport public GART/UTP et en partenariat avec la FUBicy, Transports Passion et le Club des villes cyclables.

Objectifs de cette opération

- réduire les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports, en France et en Europe,
- influencer de manière positive sur les comportements de déplacements, la santé et la qualité de vie des Européens.

Publics concernés

Collectivités locales, entreprises exploitant un réseau de transport, entreprises, associations, services publics, établissements scolaires sont encouragés à :

- tester ou adopter de nouvelles mesures en faveur des modes de transports durables,
- organiser des manifestations de sensibilisation sur le thème de la mobilité durable,
- valoriser des bonnes pratiques en matière de déplacements.



⇒ *Un appel à projets est lancé auprès de tous les acteurs de la mobilité pour favoriser des initiatives locales, faire émerger des projets et créer des événements susceptibles, partout en France, de susciter des changements de comportements.*

[Candidature du Conseil Général]

Télétravailler en télécentres dans le Cantal, c'est s'inscrire dans une démarche de développement durable.

- **Le télétravail**

En croissance régulière, le télétravail concerne 7 % des salariés en France, contre 25 % dans certains pays européens, et procure des avantages tant aux entreprises qu'aux salariés et à la collectivité. L'accord du 19 juillet 2005 entre les partenaires sociaux, précisant le statut des télétravailleurs, va amplifier ce phénomène.

Déjà, 440 000 télétravailleurs salariés et de plus en plus de télétravailleurs indépendants s'installant à la campagne exercent leur activité à domicile ou de façon nomade. Une grande partie d'entre eux expriment le souhait de travailler au moins une partie de leur temps dans un espace professionnel à proximité de leur domicile, de leur maison de campagne ou de leur clientèle, par exemple dans un "télécentre".



- **Qu'est ce qu'un télécentre ?**

C'est un espace de travail hébergeant des télétravailleurs salariés ou indépendants.



Ils y trouvent au minimum un bureau équipé du matériel informatique et de téléphonie nécessaire à son activité (+ communs, salle de réunion...) à louer à la journée, à la semaine ou au mois; des équipements partagés (accès à haut débit, télécopie, imprimante, ordinateur, vidéoprojecteur, visiophone...) et des services permanents ou occasionnels (animateur, secrétariat...).

- **Appel à Projets national**

En 2006, le **Conseil Général du Cantal** a répondu à l'appel à projets lancé par l'État sur l'implantation de télécentres et a été retenu. La spécificité du projet du Département du Cantal est qu'il propose un véritable réseau de **8 télécentres** avec chacun ses spécificités (Aurillac, Allanche, Chaudes Aigues, Maurs, Montmurat, Murat, Saint-Flour et Ydes). **Au niveau national, la moitié des télécentres retenus dans l'appel à projets sont cantaliens.**

Afin que le télétravail puisse décoller, il convient d'informer les entreprises, créer des structures appropriées et palier les carences en formation. C'est pourquoi il nous paraît essentiel de faire appel à un animateur capable de faire connaître et vivre notre réseau départemental de télécentre. Sa mission d'animation est centrée sur la notion de télétravailleur.



[La caravane des entrepreneurs]

La caravane des Entrepreneurs est la première manifestation nationale sur la reprise / transmission d'entreprises. En 2008, c'est la **5^{ème} édition** qui se déroule du 25 mars au 17 octobre 2008, avec un arrêt **à Aurillac le 17 septembre 2008 durant la semaine européenne de la mobilité.**

Objectifs de la caravane :



- Préparer la transmission de votre entreprise ou fonds de commerce
- Réaliser des opérations de croissance externe
- Reprendre une entreprise ou un fonds de commerce
- Intégrer un réseau contractuel (franchise)

Le Conseil Général sera présent sur la caravane pour y présenter le télétravail, les télécentres et l'offre cantalienne en la matière, en collaboration avec Cantal Expansion.

